



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



Table des matières

2025, l'année d'un nouveau départ	3
Une image vaut mille mots	4
Avenir de l'Institut	5
Interactions avec le Collège	7
Passage de relais : la journée de Rencontre Nationale fait place au colloque.	7
Colloque	7
Journées de Rencontre Provinciales	8
Revue	9
Forum des Femmes :	11
Les actions de Forum des Femmes en 2025 :	11
Nos partenaires pendant les procédures en cours en 2025	15
Les Doyens d'honneur nommés en 2025	16
Boucherie – Charcuterie - Traiteur	16
Artisanat et commerce de détail de la chaussure – Industrie et métiers du cuir	16
C.P.A.S.	16
Les Doyens d'honneur du Travail émérites	17
Boucherie – Charcuterie - Traiteur	17
Artisanat et commerce de détail de la chaussure – Industrie et métiers du cuir	17
2025 en chiffres	19
Nombre de Lauréat.e.s	19
Catégorie d'âge dans les secteurs	21
Répartition par genre	21
Statut	22
Répartition par province	23
Communication	25
Le site web	25
Les cérémonies	26
Les brevets	28
Promotion 2024	28
Promotion 2025	28
Conclusions et perspectives	29
Liste des membres de l'OA	30



2025, l'année d'un nouveau départ

Très certainement, l'année 2025 restera dans nos mémoires comme l'année d'un nouveau départ pour notre Institut, qu'a permis l'aboutissement d'un long travail de conception et de réalisation d'une identité plus en phase avec un monde du travail en pleine transformation. L'Institut a dévoilé son nouveau nom, un logo rajeuni ainsi qu'une nouvelle « marque » pour le titre attribué aux Lauréat.e.s du travail.

L'objectif de ce renouvellement de nos signes distinctifs est de mieux saisir ce que représente le travail, le rapport au travail, mais aussi le sens que revêt la reconnaissance du travail pour notre époque.

Car nous croyons que la promotion de la valeur du travail est plus relevante et importante que jamais. Le travail qui garantit la prospérité, laquelle pose à son tour les bases de la solidarité. Pour tout un chacun à titre individuel, le travail procure une autonomie sur le plan matériel mais aussi une forme d'accomplissement personnel, il nous révèle véritablement à nous-mêmes. C'est pour toutes ces raisons qu'il est si important de reconnaître le travail, la mission même de notre Institut, dorénavant servie par une identité de marque plus signifiante et mieux audible.

Qui mieux qu'un.e Lauréat.e peut exprimer les mots qui conviennent en cette circonstance ? Pour la Lauréate dont nous reproduisons le beau témoignage en page 13, l'attribution du titre est un cadeau, une fierté. Elle s'inscrit dans son histoire mais aussi dans une histoire collective car on participe à un projet partagé. Elle permet de se remémorer son parcours, ce qui aide à se reconnecter à soi, à ses valeurs, à son fil conducteur. Elle permet de se réapproprier le sens, elle redonne un cap, une direction, en s'inscrivant dans une continuité.

Le Rapport annuel que vous tenez entre les mains fourmille d'informations sur la vie de l'Institut et des organes qui lui sont étroitement apparentés, le Collège des Doyens d'honneur du Travail ainsi que le Forum des Femmes.

Il met l'éclairage sur les activités du Collège et les actions du Forum des Femmes, les nombreuses cérémonies organisées durant l'année écoulée pour l'attribution des titres de Lauréat.e.s et Doyen.ne.s du Travail, les cérémonies en préparation, ainsi que les nombreuses initiatives prises pour porter la communication de notre Institut vers les différentes composantes du monde du travail et l'ensemble de ses interlocuteurs.

Nous souhaitons exprimer la joie et le bonheur que nous avons ressentis d'avoir pu aller tout au long de cette année à la rencontre de tant de femmes et d'hommes enthousiastes, investi.e.s dans leurs professions et désireux.ses de témoigner de toutes les valeurs positives qu'elles et ils ont recueillies dans leur engagement au travail.

Nous remercions toutes celles et tous ceux, si nombreux.ses - les membres de notre organe d'administration, les autorités publiques, les organisations syndicales et patronales et en tout particulier l'équipe qui se dépense sans compter au quotidien -, sans lesquels rien de tout ceci n'aurait été possible.

Bonne lecture !



Robert de Mûelenaere



Une image vaut mille mots

Depuis un moment, nous nous attachons à l'exercice de choisir une image pour illustrer l'année.

En 2025, nous avons l'embarras du choix.

Que choisir entre quatre cérémonies remarquables et le lancement de la nouvelle identité de l'Institut ?

Nous retenons celle-ci :



Une équipe rayonnante qui vient de recevoir une reconnaissance collective lors de la cérémonie du 7 décembre 2025.

Car en effet, il est aujourd'hui possible de solliciter une reconnaissance collective pour un groupe, un service, un département ou une équipe.

Cette nouveauté illustre l'adage selon lequel « on ne réussit jamais seul » et que certains projets ne voient le jour qu'avec le soutien de tous, dans la mesure de la contribution de chacun.

Car l'intelligence collective permet de réaliser des prouesses.

C'est ce que l'équipe du Service social du CPAS d'Oudenburg a démontré.

Le titre de Lauréat du Travail reste individuel, mais regardez la fierté et l'épanouissement sur les visages !

Il y avait place pour le collectif, *aussi*, dans la reconnaissance du parcours professionnel de qualité et c'est chose faite !

Voir interview





Avenir de l'Institut

Vous le savez, un travail de réflexion stratégique avait été approuvé par l'Organe d'administration en 2023.

En 2024, diverses actions avaient déjà été réalisées (pensons au formulaire digital).

Le lourd travail de l'identité avait été engagé et s'est vu finalisé en 2025.

C'est en octobre que la nouvelle identité fut révélée aux partenaires et au grand public.

Un changement de nom, de logo, d'identité visuelle (site, papier à lettre, charte graphique, ...).

Pourquoi devait-on en passer par là ?

En substance, un nom, c'est la capacité à être connu ou reconnu. C'est l'évidence ! Mais connu ou reconnu pour quelque chose d'unique : *pour la mission exercée*.

Or, il s'avérait :

Que – par l'utilisation du terme « Elite » le nom d'origine était associé à des connotations dépassées voire négatives. Car le contexte n'est plus à la compétition, mais au « travailler ensemble ».

Que l'Institution avait évolué depuis sa création et que sa nouvelle image devait mieux refléter sa mission actuelle (« donner le meilleur de soi », individuellement ou collectivement).

Qu'un nom plus moderne ou plus accessible pouvait attirer un public plus jeune, plus diversifié, plus large.

Enfin, qu'un nom adapté au contexte global de notre pays allait mieux convenir et être mieux traduit pour chacun.

Nous l'avons compris, au-delà d'un nom, il était question de renforcer une crédibilité, dans un contexte actuel.



Le **Royal Work Honors Institute** était né.

Pour parfaire son identité, il dispose de sa signature :

« Nous couronnons votre engagement au travail »

Et pour parfaire la mission, il confère sa récompense :

Le **Be.krown** viendra honorer les lauréat.e.s

Vous l'avez compris, ce changement d'identité s'est voulu avisé : l'aboutissement d'une réflexion et non l'inverse.

Cette identité nouvelle ne vient pas rompre avec le passé, mais permet aux valeurs d'hier de se réaffirmer, dans le contexte d'aujourd'hui.

Le Royal Work Honors Institute propose un manifeste, un exercice fort de convictions et d'engagement :

Le travail nous révèle.

Il donne un sens à notre vie.

Au quotidien, il nous apprend la patience, la générosité, l'esprit d'équipe.

Souvent, il nous transforme ... en mieux !

Pour préserver le respect du travail et sa valeur, nous avons une mission :

Récompenser celles et ceux qui y donne le meilleur.

Celles et ceux dont l'engagement mérite d'être couronné.

Pour que leurs pairs et les générations futures soient inspirés, nous les honorons d'une haute distinction unique et royale appelée Be.Krown

Les changements apportés à l'identité doivent renforcer la notoriété de l'Institut.

Ce qui lui permettra d'être plus présent auprès des travailleurs et des travailleuses.

Ce qui devrait permettre à l'Institut d'assurer une pérennité d'action.

Le travail réalisé en 2025 sera complété en 2026 par la réalisation d'un film manifeste et par une campagne promotionnelle.



Interactions avec le Collège

Passage de relai : la journée de Rencontre Nationale fait place au colloque.

Une dernière journée de Rencontre Nationale avait eu lieu à Roulers, en 2024.

Le succès qui avait été au rendez-vous ne pouvait écarter la décision de l'Organe d'administration de mettre fin à cette organisation.

Des causes générales et structurelles ne permettaient plus d'envisager sa poursuite.

Des activités nouvelles (ou rafraîchies) sont venues prendre le relai :

- L'organisation d'un colloque
- Des Journées de Rencontre Provinciales
- Une revue

Colloque

L'Institut et le Collège partagent le socle de la valeur « Travail ».

Le travail est au cœur de leurs actions.

C'est donc assez naturellement que les deux institutions ont mis en commun leur énergie et leurs ressources pour organiser un colloque relatif à une facette du marché du travail, en Belgique.

Un groupe de travail restreint, mais efficace (Simonne Laeremans, Alfons De Potter, Georges Smets, Robert de Mûelenaere, Christine Beusaert) a permis à cette première édition de voir le jour avec comme sujet : **« L'impact de l'intelligence artificielle sur le marché du travail »**.

Le 26 septembre un colloque a donc réuni différents acteurs de terrain pour examiner les enjeux, les défis et les opportunités liés à l'intégration de l'IA dans nos environnements professionnels.

Les interventions se sont voulues représentatives du marché lui-même.

Ainsi, le cadre actuel européen une fois déposé¹, les positions de représentants de travailleurs² et des entreprises³, se sont exprimées.

Sans oublier ni le contexte législatif que nous connaissons en Belgique⁴, ni le bien-être au travail⁵, ni la formation⁶.

La densité des interventions ne peut se résumer en quelques phrases, mais des lignes de forces se sont dégagées.

Au départ, un constat : l'Europe – et en Europe, notre pays – est à la traîne des exploitations offertes par l'AI.

¹ Madame Franca Salis-Madinier, rapporteure auprès du Comité économique et social européen

² Madame Patricia Velicu pour industrial-europe

³ Madame Monica De Jonghe pour la Fédération des Entreprises de Belgique

⁴ Monsieur Rudi Delarue pour le Conseil National du Travail

⁵ Monsieur Frank Dehasque pour le SPF Emploi

⁶ Monsieur Sébastien Avanzo pour Vieww.brussels



Pour autant, il n'est pas trop tard. Démontrer que la mise en œuvre de l'IA est dans l'intérêt de tous peut encore influencer son développement.

Raison pour laquelle tant les entreprises que les travailleurs doivent être accompagnés. Et les compétences renforcées.

L'IA, sur nos lieux de travail, est annonciatrice de mutation.

Importante, certes, mais a priori non connotée « bonne ou mauvaise ».

Ne pas occulter les risques liés à son utilisation et miser sur la formation, le conseil, la participation et le dialogue social augmentera la confiance et partant, son acceptation.

Retrouver l'intégralité des interventions sur : <https://bekrown.be/news/colloque-ia-retrouvez-les-interventions-des-orateurs/>

Cette première édition peut être considérée comme un succès.

Grâce au CNT qui a mis sa salle « historique » à disposition, la valeur symbolique s'est vue renforcée.

Rassemblant majoritairement les Doyens.

Les Lauréats et les tiers invités étaient représentés mais moins nombreux.

Les évaluations du public furent élogieuses et ont démontré la pertinence du choix du sujet et la qualité des orateurs.

Coup d'envoi réussi !

Journées de Rencontre Provinciales

Journée de rencontre provinciale Brabant flamand / Limbourg – LEUVEN – 20 mars 2025.

Une quarantaine de Doyens d'honneur et d'invités ont vécu une journée de rencontre inoubliable pour les Doyens d'honneur des provinces du Brabant flamand et du Limbourg. Au programme : connaissances, culture et gastronomie. L'accueil au Radiohuis a été chaleureux.

La matinée était consacrée à la présentation de l'IMEC, centre de recherche de renommée mondiale en nano-électronique et technologies numériques. Monsieur Jan Adriaensens, Director Connected Society & Embedded Groups, a emmené les participants, avec passion et enthousiasme, au cœur du monde numérique. En quarante ans d'existence, l'IMEC est devenu un leader mondial de la recherche sur les microprocesseurs, réunissant les plus grandes entreprises technologiques.

Après la réception et le déjeuner au restaurant De Rector, sur l'Oude Markt à Louvain, les participants ont exploré le centre historique de cette ville universitaire. Les récits captivants des guides leur ont permis de découvrir l'histoire de Louvain et l'évolution de la KU Leuven au fil des siècles.



Journée de rencontre provinciale le 29 avril 2025

Suite au succès de la Journée de rencontre nationale d'octobre 2024 à Roulers, le Comité Organisateur a souhaité organiser cette année une journée de rencontre plus simple, mais à l'échelle provinciale.

Un rassemblement a été organisé à Saint-Cornil à Aalbeke pour les Doyen·ne·s et les Doyen·ne·s émérites de la Flandre-Occidentale. Il y a eu des discussions concernant les prochaines Journées de rencontre provinciales et des liens se sont encore renforcés.

Revue

Jusqu'en 2024, le « Bulletin d'information » était destiné aux Doyen.ne.s, en version papier.

Dans le cadre du travail sur la nouvelle identité de l'Institut, la revue a été considérée comme un outil de communication dont la cible devait être élargie.

C'est donc non seulement aux Doyen.ne.s que cette revue sera dorénavant destinée, mais aussi aux Lauréat.e.s et aux tiers⁷.

Le nom a été adapté et repensé pour s'inscrire dans le monde d'aujourd'hui.

« Value@work » fait référence à la valeur du travail (à son caractère économique ou social), mais aussi à la valeur dans le travail (à son caractère éthique) et son graphisme (@) s'inscrit résolument dans l'époque.

Les contenus proposés depuis 2025 s'adressent donc aux trois types de public cible, dans leur intérêt de la promotion d'un parcours professionnel de qualité.

La mise en page est professionnelle.

Le Comité de rédaction a été élargi.

Les Lauréats et les tiers reçoivent leur exemplaire de manière digitale tout comme la plupart des Doyen.ne.s (sauf celles et ceux qui ne disposent pas encore d'une adresse mail).

Ce sont donc 3247 versions digitales de la revue qui sont envoyées.

Celle-ci est également placée sur le site et peut être transmise en tout ou en partie avec facilité.

Conçue comme un outil de liaison et comme un outil de notoriété, Value@Work est né en 2025.

Composition du Comité de rédaction

- **Robert de Mûelenaere**, Président de l'IRET et du Collège Royal des Doyens d'honneur
- **Christine Beausaert**, Directrice générale de l'IRET
- **Lieven Carron**, Administrateur du Collège Royal des Doyens d'honneur
- **Véronique Crutzen**, Commissaire générale du Gouvernement
- **Fons De Potter**, Secrétaire général du Collège Royal des Doyens d'honneur
- **Johan Dexters**, Vice-Président du Collège Royal des Doyens d'honneur



⁷ Les « Tiers » sont les institutions ou personnes qui sont en lien avec l'Institut (partenaires, employeurs, représentants des travailleurs ou des employeurs, acteurs du marché du travail, ...)

- **Simonne Laeremans**, Administratrice du Collège Royal des Doyens d'honneur
- **Jean-Philippe Lahouste**, Administrateur du Collège Royal des Doyens d'honneur
- **Aurore Massart**, Commissaire générale adjointe du Gouvernement
- **Alain Van Slambrouck**, Administrateur du Collège Royal des Doyens d'honneur
- **Martine Voets**, Coordinatrice de Forum des Femmes

Durant l'année calendrier 2025, deux numéros avec le contenu suivant ont été publiés :

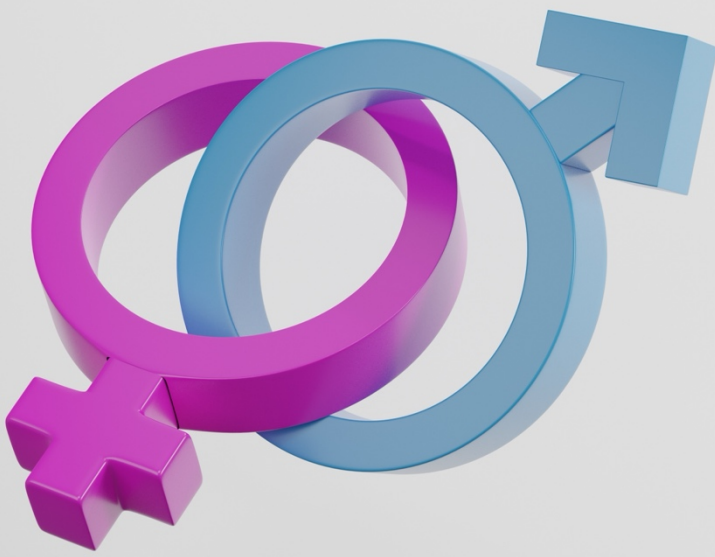
Value@Work 2025/1 :

- Edito
- Royal Work Honors Institute
- Briser le plafond de verre, les femmes comptent !
- Jacob Bossaer : un ingénieur qui désaltère le monde !
- Galerie
- Parce que nous pouvons tous nous engager !
- Bientôt sur le devant de la scène.
- L'intelligence artificielle et ses conséquences sur le marché du travail.

Value@Work 2025/2 :

- Edito
- L'impact de l'intelligence artificielle sur le marché du travail.
- Intelligence artificielle et bien-être au travail.
- Remise des brevets : portrait d'une Lauréate passionnée ! Anouck Paulus.
- Forum des femmes : L'égalité des sexes à l'épreuve des changements du monde du travail en Belgique.
- Cérémonies mémorables !
- Parce que nous pouvons tous nous engager !





Forum des Femmes :

L'an dernier, Forum des Femmes revenait sur son cinquième anniversaire.

Les constats et les perspectives démontraient que Forum des Femmes devait renforcer son action de réseautage et de visibilité et devait aussi élargir son groupe d'encadrement.

Les actions de Forum des Femmes en 2025 :

Le 15 mars 2025 :

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, Forum des Femmes s'est déplacée chez Marjan Sobrie⁸, Lauréate du secteur Horticulture, à Lichtaart.

Une délégation de 4 membres a donc échangé avec cette dernière ainsi qu'avec sa fille, Marieke Laenen et Reine Sobrie, échevine chargée du bien-être, des seniors et de l'égalité des chances, à la commune de Kasterlee.

Une rencontre avec des femmes inspirantes qui avait l'originalité d'entendre le témoignage du vécu de Marieke Laenen (adulte) en tant qu'enfant d'une mère super active, entrepreneuse et passionnée.

Une rencontre ouverte qui a jonglé avec les thématiques liées :

- Au statut d'indépendant et de chef d'entreprise « *Nous sommes ici à deux entreprises, l'une d'arboriculture l'autre d'aménagement de jardins et on travaille avec du personnel ce qui induit un sens de responsabilité et cela dépasse de loin la responsabilité de fournir du travail. Pour l'aménagement de jardin on travaille avec du personnel avec peu de qualification. Aujourd'hui il est très difficile même de trouver du personnel qualifié, on va donc former soi-même du personnel qui vit parfois en marge de la société avec leurs besoins spécifiques et il faut les encadrer, un peu les éduquer et les prendre par la main et cela va parfois très loin ..., un lien se crée et la difficulté est de trouver où doit se situer la limite. Donc cette responsabilité va très loin et est très large* ».
- A la nécessité de se former tout au long de la vie.
- A la place qui doit être donnée aux hommes comme aux femmes, dans le secteur.

⁸ <https://hoebenschot.be/over-ons/>



- A la gestion d'une famille de 5 enfants : « Il s'agit d'apprendre à donner de la valeur aux choses simples. Mais le plus important que j'en ai retenu c'est que l'éducation c'est un apprentissage et c'est grâce au réseau qu'on y arrive ».
- A l'émergence des « trad wife » et aux dangers potentiels.

La rencontre s'est clôturée par l'affirmation selon laquelle la reconnaissance du travail de qualité attribuée aux femmes est essentielle.

Car elle permet se soutenir, de se stimuler et de penser de manière créative.

Interviews et rencontres :

L'égalité des sexes à l'épreuve des changements du monde du travail en Belgique

Forum des Femmes s'est interrogé sur les impacts des changements du monde du travail, en Belgique pour les femmes en particulier.

C'est pourquoi, Forum des femmes a voulu aller à la rencontre de quatre représentantes du monde patronal, syndical et politique.

Quatre femmes exerçant de hautes responsabilités interrogent les défis spécifiques des femmes – s'ils existent – sur le marché du travail en mutation.

Il s'agit de Monica De Jonghe (Administrateur-Directeur général FEB), de Vanessa Matz (ministre de la Fonction publique), de Marie-Hélène Ska (Secrétaire générale de la CSC) et de Miranda Ullens (Secrétaire générale de l'Interrégionale flamande de la FGTB).

D'emblée, le rôle spécifique des femmes est unanimement mis en avant.

Encore aujourd'hui, ce sont les femmes qui endossent majoritairement le soin de la famille (enfant/parents/parfois les deux). Le « pas de côté » c'est souvent elles qui le font ; principalement en acceptant des contrats à temps partiels et en sollicitant des congés thématiques.

Or, comme le soulignent les intervenantes, cela a des conséquences.

Marie-Hélène Ska et Miranda Ullens attirent notre attention sur de nouvelles mesures gouvernementales, comme la flexibilité, les prestations d'heures supplémentaire, la conclusion de contrat sous le tiers temps. Pour elles, ces mesures auront un impact important en rendant l'accès au temps plein plus compliqué voire impossible dans certains secteurs ; en démultipliant les contrats ; en dérégulant le travail. Marie-Hélène Ska nous parle d'une « désynchronisation du temps de travail », épuisante sur le long terme.

Certaines mesures plus discrètes – comme le congé éducation lié à un contrat temps plein ou à 4/5^e temps priveront dans l'une ou l'autre région du pays, certains travailleurs de la possibilité d'évoluer et de faire des choix.

Les femmes, majoritaires dans les temps partiels ou dans certains secteurs spécifiques (le secteur des soins, du nettoyage, des titres-service), devraient selon elles en souffrir plus que d'autres.

Monica De Jonghe veut quant à elle défendre les mesures de flexibilité comme étant indispensable à la compétitivité du pays.

Elle met également en avant la responsabilité de l'état à réactiver les personnes depuis longtemps en chômage ou en maladie pour les accompagner vers un emploi à la fois nécessaire pour elles-mêmes et pour le marché.



Ces trois intervenantes reconnaissent aussi les conséquences du travail à temps partiel en matière de pension.

Le débat n'est pas neuf, rappelle le cabinet de la ministre Matz, mais dit Monica De Jonghe, les mentalités doivent changer et femmes et hommes doivent pouvoir prendre leurs congés de manière égalitaire.

Même si toutes les intervenantes saluent une évolution positive, l'égalité n'est pas encore de mise en cette matière.

Interrogées sur le la question de la violence et du harcèlement sur le lieu du travail (et donc sur la Convention 190), les représentantes syndicales constatent le chemin parcouru, mais soulignent celui qui est encore à faire. Dans la Fonction publique, en dépit des diminutions de moyens, le travail de sensibilisation reste mis en avant ; tout comme l'est la défense de la parité dans les fonctions de management.

Toutefois, Madame de Jonghe avertit qu'il ne faut pas surcharger le cadre législatif, car cela pourrait miner le bon sens dans le monde des entreprises.

Alors, le travail de Forum des femmes est-il encore utile ?

Oui, nous disent-elles.

Miranda Ullens nous rappelle qu'il est bien trop facile de dire qu'aujourd'hui les femmes sont émancipées et qu'il ne faut plus lutter pour le droit des femmes. Un droit crée peut être retiré.

Il faut, nous dit Marie-Hélène Ska, renforcer la capacité des femmes à oser prendre place, sans copier et en étant elles-mêmes ; il faut travailler à ce que les hommes soient partenaires dans cette problématique.

Il faut aider les femmes à croire en elles, dit Monica De Jonghe.

Les mentalités doivent évoluer indépendamment des a priori de genre.

Forum des femmes continuera à relayer les défis rencontrés par les femmes sur le marché du travail.

Par ce que la reconnaissance, l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, les impacts des nouvelles mesures gouvernementales, la lutte contre la violence au travail nécessitent une attention particulière qui motivent ses actions.

Retrouvez l'intégralité de leurs entretiens

<https://bekrown.be/articles-forum-des-femmes/>

Interviews et rencontres :

Remise de brevets : portrait d'une Lauréate passionnée !

A l'occasion d'une remise de brevet, l'Institut a rencontré la Lauréate, Anouck Paulus qui illustre la force et l'intérêt de l'exemple. Un des piliers des actions de Forum des Femmes.

Interrogée sur l'utilité de son titre de Lauréate, elle nous dit :



« C'est un cadeau, une fierté, vous avez votre nom dans le Moniteur, c'est solennel.

Mais c'est surtout la « trace de ». J'aime cette trace qui me gratifie et qui s'inscrit dans mon histoire et dans l'histoire collective. Elle dit que j'ai participé à un projet collectif.

Je vais les (collègues) encourager à participer, vraiment. Car cela permet de revenir sur son parcours, bien sûr, mais ça aide à se reconnecter à soi, à ses valeurs, à son fil conducteur.

Certains se perdent ou plutôt perdent le sens. Cette procédure, c'est se redonner un cap, une direction. C'est s'ancrer en soi pour une continuité ».

<https://bekrown.be/news/anouk-paulus-portrait-dune-laureate-passionnee/>

Novembre 2025

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

A cette occasion, Forum des Femmes rappelle les chiffres alarmants des violences faites aux femmes.

Physique, sexuelle, institutionnelle, économique... La violence sexiste revêt de nombreuses formes et est structurelle.

Le Forum des femmes appelle à la vigilance dans son propre environnement et s'efforce d'attirer l'attention sur cette problématique.

<https://bekrown.be/actualites/>

Communication directe :

A l'occasion des quatre cérémonies de 2025, Forum des Femmes a communiqué de manière directe avec l'assemblée et a distribué des nouveaux folders de présentation.

<https://hm-offload.s3.eu-west-3.amazonaws.com/iret/2025/10/Depliant-Forum-des-femmes-final-FR.pdf>

L'objectif d'information se complétait de la volonté d'élargir le groupe de pilotage.

Des contacts ont été noués qui devraient se concrétiser en 2026.

Présence des femmes au sein des procédures :

La présence femmes au sein des procédures augmente.

Martine Voets a proposé une réflexion sur base de constats chiffrés.

Value@Work – septembre 2025 : <https://bekrown.be/a-propos/valuework/>

Retrouvez les chiffres 2025 en page 21



Nos partenaires pendant les procédures en cours en 2025

Pour réaliser sa mission, l'Institut peut compter sur la collaboration volontaire et indispensable de partenaires des secteurs avec lesquels il travaille, à savoir, les syndicats et, selon le cas, les fédérations d'employeurs, les organisations professionnelles, l'autorité publique ou les institutions sectorielles ou encore des experts qui siègent au sein d'un Comité organisateur.

Bien-être au travail	
AFISTEB	PREBES
ARCoP	SéHy
AUVB-UGIB-AKVB	SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
BRUXEO	UCM
CGSLB	UNIPSO
CNE	VC-CS
CO-PREV	VERV
CSC	VVIB-AMTI
FEB	VVVB
FGTB	
Architectes – Ingénieurs-architectes	
AMO	FAB
Architektur in Ostbelgien	FGTB
AR-CO	G30
AriB	NAV
BVA	UPA
CGSLB	UWA
CNE	WIAB
Doyen d'honneur du Travail du secteur	
Fleuristerie	
Be-Florist	CSC
CGSLB	FGTB
CNE	
Professionnels du fromage	
CGSLB	HORVAL
CNE	Indépendants
CSC	
Construction	
Bouwunie	Constructiv
CG FTB	CSC-BIE
CGSLB	Embuild
CNE	



Les Doyens d'honneur nommés en 2025

Boucherie – Charcuterie - Traiteur



Philippe Bouillon

Co-Président de la Fédération Nationale des Bouchers, Charcutiers et Traiteurs de Belgique
Président de la Fédération Provinciale des Bouchers du Luxembourg
Président des Producteurs de jambon d'Ardenne IGP
Président des Producteurs de Saucisson d'Ardenne IGP



Filip Vercruyssen

Secrétaire national de la Fédération Nationale des Bouchers, Charcutiers et Traiteurs de Belgique
Gérant de la Boucherie Scaldis

Artisanat et commerce de détail de la chaussure – Industrie et métiers du cuir



Eddy Matyn

Cordonnier-serrurier indépendant
Ancien Président de "Interprovinciale Vereniging Schoenbedrijf"
Président de "Meester-Schoenmakersbond Roeselare en West-Vlaanderen"

C.P.A.S.



Piet Schuylenbergh

Directeur VVSG, négociateur mandaté de la fédération des employeurs



Les Doyens d'honneur du Travail émérites

Boucherie – Charcuterie - Traiteur



Ivan Claeys

Co-Président de la Fédération Nationale des Bouchers,
Charcutiers et Traiteurs de Belgique



Etienne De Vleminck

Président de la Corporation Bruxelles Capitale
Membre de direction de la Fédération Nationale des Bouchers,
Charcutiers et Traiteurs de Belgique
Chef du Protocole du Grand Ordre des Bouchers de Belgique

Artisanat et commerce de détail de la chaussure – Industrie et métiers du cuir



Carole Oleo

Présidente de "Schoeninfo"
Trésorier de "Uw Schoenmaker"



Alfons De Potter

Secrétaire général du Collège Royal des Doyens d'honneur du
Travail
Ancien Vice-Président de la CSC BIE



C.P.A.S.



Guy Crijns

Administrateur de l'Organe d'administration du Collège Royal
des Doyens d'honneur du Travail

Président du Conseil consultatif communal des aînés -
commune de Bastogne

Président d'ENEO régionale du Luxembourg

Membre du Comité fédéral Luxembourg CSC Seniors

2025 en chiffres

Nombre de Lauréat.e.s

Au cours de l'année écoulée, 314 personnes sur un total de 688 candidat.e.s ont été promues au titre de Lauréat.e.s du Travail.

84 dans le secteur Personnel Provincial et communal

39 dans le secteur de la Boucherie, Charcuterie, Traiteur

59 dans le secteur de l'Artisanat et Commerce de détail de la chaussure – Industrie et métiers du cuir

12 dans le Secteur des Bibliothèques, Musée, Archives

120 dans le secteur des CPAS

Les Arrêtés royaux de ces 2 derniers secteurs ont été scindés en 2 parties. Un sur 2024 et l'autre sur 2025.

Pour ce qui concerne les chiffres globaux :

- En 2025 : 5 Arrêtés royaux – 4 cérémonies (pour 5 secteurs) – 314 promus

Comme toujours, les chiffres de promu.e.s ne reflètent pas le travail réalisé par l'Institut en leur seule lecture.

I. 2025 aura été l'année du lancement de la nouvelle identité.

Tout essentielle qu'elle soit, sa création et son adaptation a pris encore beaucoup d'énergie. Ce processus, initié en 2022 (mais lancé réellement en 2023) devrait se terminer au premier semestre 2026.

Dans une équipe réduite, c'est un impact énorme.

II. Nous constatons également un nouveau phénomène depuis l'introduction du formulaire en ligne.

Celui-ci, réclamé à juste titre par les Lauréats et les secteurs, semble avoir un effet non négligeable en termes de dossiers introduits.

Une explication est probablement à trouver dans la curiosité liée à l'accessibilité digitale. Un certain nombre de candidats entament un dossier puis - pour des raisons multiples - l'abandonnent.

Ces dossiers nécessitent néanmoins un suivi administratif, des relances, des actions.

Il ne saurait cependant être question de revenir aux dossiers papier ; ce serait inadéquat avec l'époque.

III. La place de la communication devient de plus en plus importante et prend des ressources.

Ce phénomène n'est pas neuf, mais se confirme (voire s'amplifie, selon les secteurs).

Si par le passé, la communication et la diffusion était surtout le fait des membres du Comité organisateur, l'Institut doit à présent en prendre une large part.



- IV. Comme indiqué l'an dernier, le nombre de Lauréat.e.s est également dépendant de la force d'entraînement du Comité et du secteur. Ce qui a conduit aux mêmes constatations que l'an dernier ; à savoir :

Le secteur des bibliothèques, musées et archives était réalisé pour la première fois.

Ce qui a demandé beaucoup d'efforts pour un résultat moyen.

Enfin, les communes, intercommunales et provinces se sont moyennement impliquées.

Deux facteurs ont été retenus par le secteur :

- L'impact des élections
- La configuration différente en Flandres où CPAS et Communes vont de pair. Certaines communes n'ont donc pas voulu entamer l'une sans l'autre pour ne pas défavoriser le personnel.

- V. Les chiffres présentés concernent les Lauréats nommés par Arrêté royal.

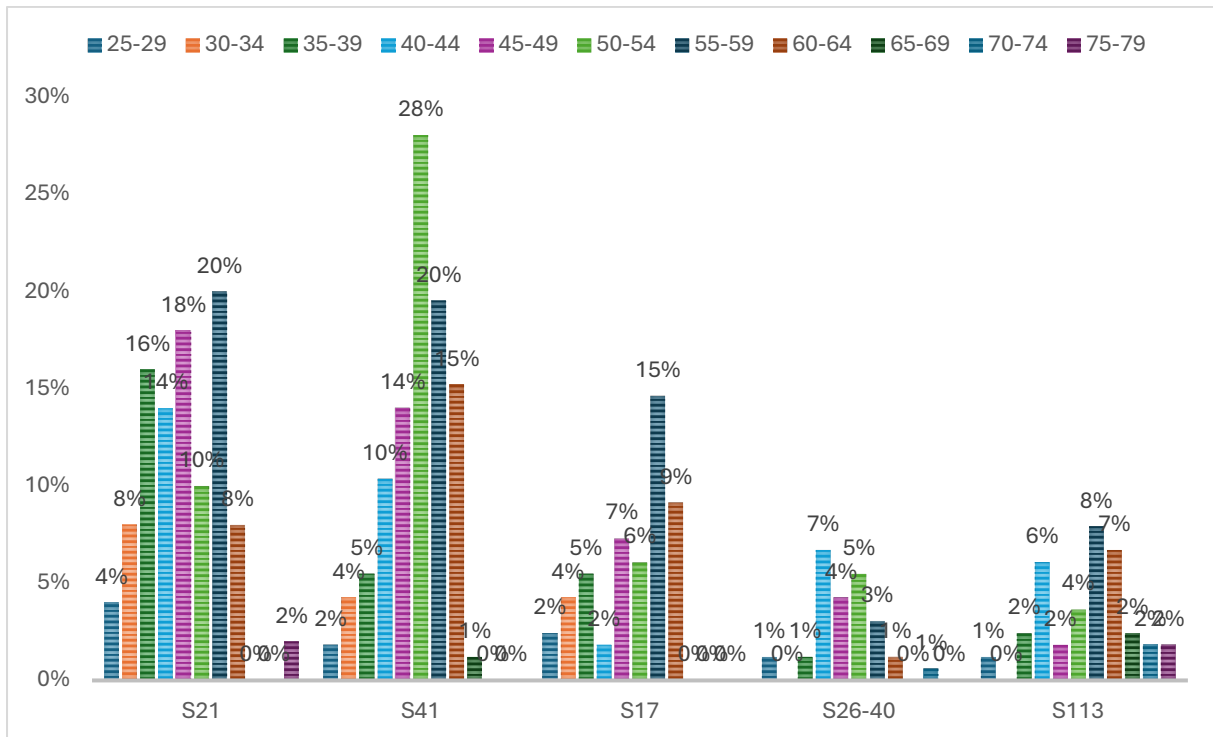
Au cours de cette année (ou début 2026), d'autres secteurs étaient en cours : bien-être, architectes, fromagers, fleuristes, construction. Ce travail ne se reflète pas dans le nombre d'arrêtés de nomination, dans l'année 2025.

- VI. Entre la fin du mois de septembre et le début du mois de décembre 2025, l'organisation du colloque et de 4 cérémonies (pour 5 secteurs) a également mobilisé des ressources.

En 2025, nous devons distinguer les chiffres à la fois de manière stricte (càd obtenus via les AR publiés en 2025) et de manière cumulée pour les 2 secteurs qui ont eu un deuxième AR en 2025 (Communes-Provinces-Intercommunales et Musées-Bibliothèques-Archives).



Catégorie d'âge dans les secteurs



Graphique relatif aux données des AR de 2025

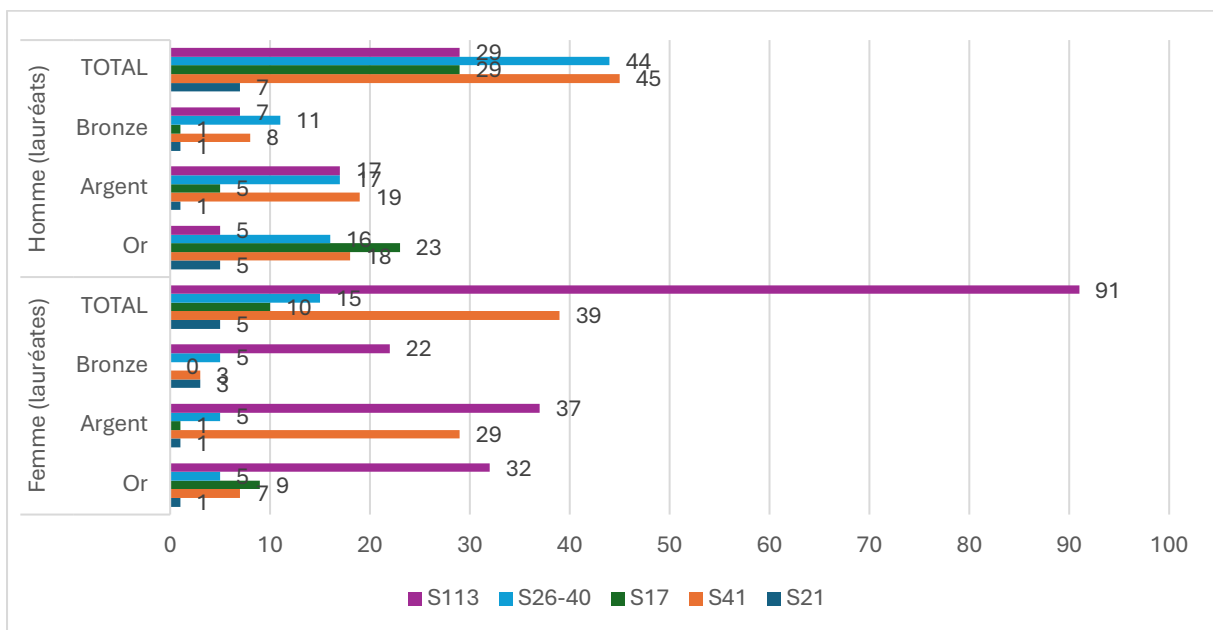
En 2025, 58% des Lauréats ont plus de 50 ans et seuls 3% d'entre eux ont moins de trente ans.

Les efforts en matière de communication, pour attirer un public plus jeune doivent se poursuivre.

Le rebranding visuel devrait y aider, tout comme les témoignages.

Il faudra néanmoins compter un peu de temps pour que les effets d'entraînement se produisent.

Répartition par genre



Graphique relatif aux données des AR de 2025



Concernant les AR publiés en 2025,

- Le secteur du Cuir comprend 25.42% de femmes ; ce qui est assez traditionnel.
- Le secteur des CPAS comprend 75.83% de femmes ; ce qui est représentatif.
- Le secteur des Bouchers-Charcutiers comprend 25.64% de femmes ; là aussi traditionnel.
- Le second AR pour les Communes-Provinces-Intercommunales comprenait 46.42% de femmes
- Le second AR pour les Bibliothèques- Musées-Archives comprenait 41.66% de femmes

Le pourcentage de femmes nommées en 2025 est donc de 50.95% (39.54% en 2024)

De manière cumulée (2024 et 2025), dans le secteur des Communes-Provinces-Intercommunales, on compte 41.93% de femmes.

De manière cumulée (2024 et 2025), dans le secteur des Bibliothèques-Musées-Archives, on compte 59.67% de femmes.

Ces deux derniers chiffres sont très encourageants, mais ne sont pas le reflet de l'ensemble du marché, seulement de secteurs devenus traditionnellement féminins.

Enfin, comme toujours, nous devrions pouvoir comparer les chiffres à la répartition réelle des secteurs.

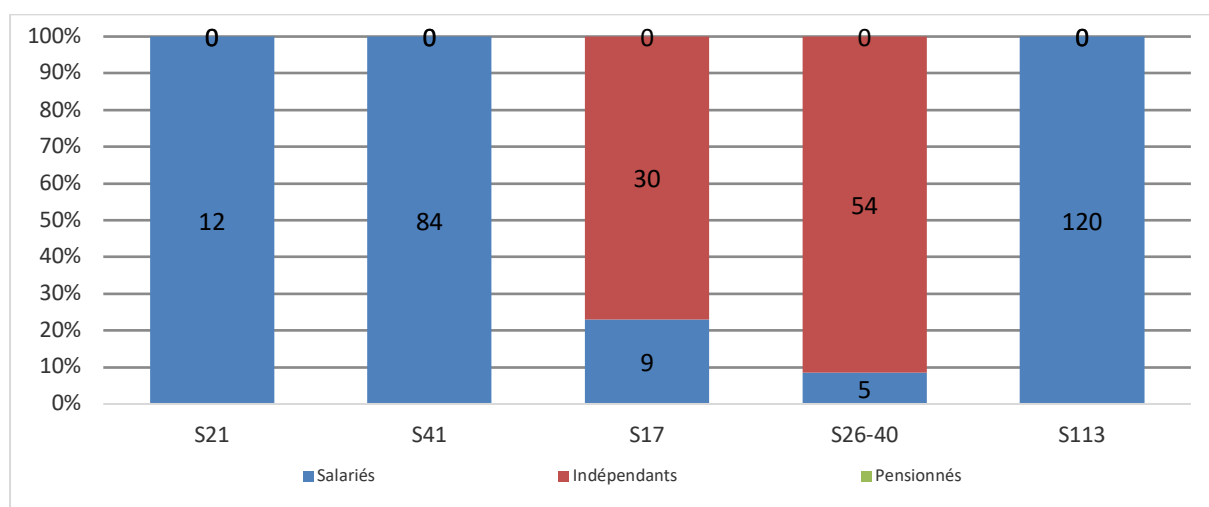
Enfin, la répartition des différentes sortes d'insignes est stable :

- 42.61% pour l'or (52.09% en 2024)
- 38.82% pour l'argent (31.94% en 2024)
- 18.57% pour le bronze (15.97% en 2024)

La répartition par genre à l'intérieur des insignes démontre la progression du pourcentage de femmes dans les insignes d'or et d'argent ; pour l'or (33.57% de femmes en 2024 et 42.66% en 2025) ; 38.09% en 2024 et 50.24% en 2025 pour l'argent et 61.90% de femmes en 2024 et 59.18% en 2025 pour le bronze.

Le travail d'inspiration de Forum des femmes porte ses fruits et doit se poursuivre.

Statut



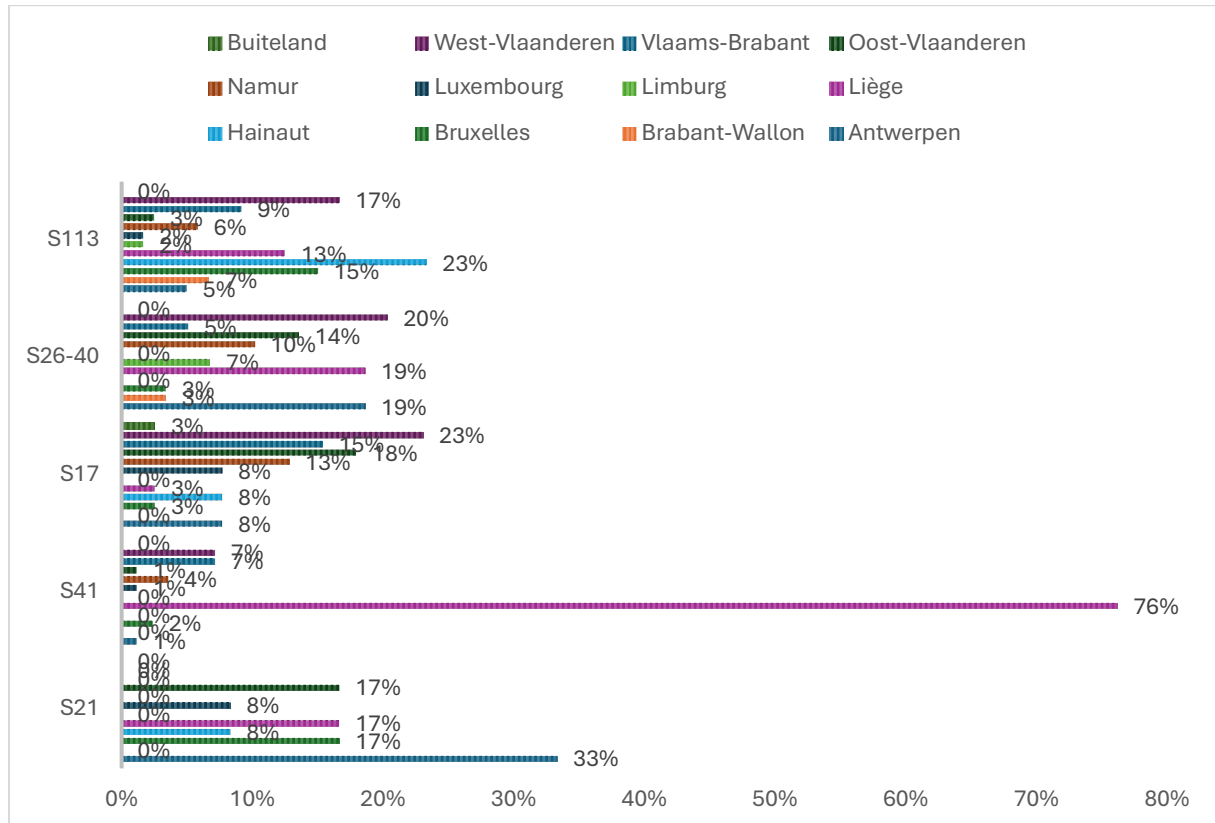
Graphique relatif aux données des AR de 2025



Sans surprise 100% des Lauréat.e.s des secteurs Communes-Provinces- Intercommunales – CPAS- Bibliothèques-Musées – Archives sont salariés.

Pourcentage qui tombe – là aussi sans surprise – à 23.10% chez les Bouchers et à 8.5% dans le secteur du Cuir.

Répartition par province



Graphique relatif aux données des AR de 2025

Le graphique ci-dessus montre le pourcentage de Lauréats par province.

Les Lauréats venant de Flandres passent à 39.81% (42% en 2025 et 70% en 2023).

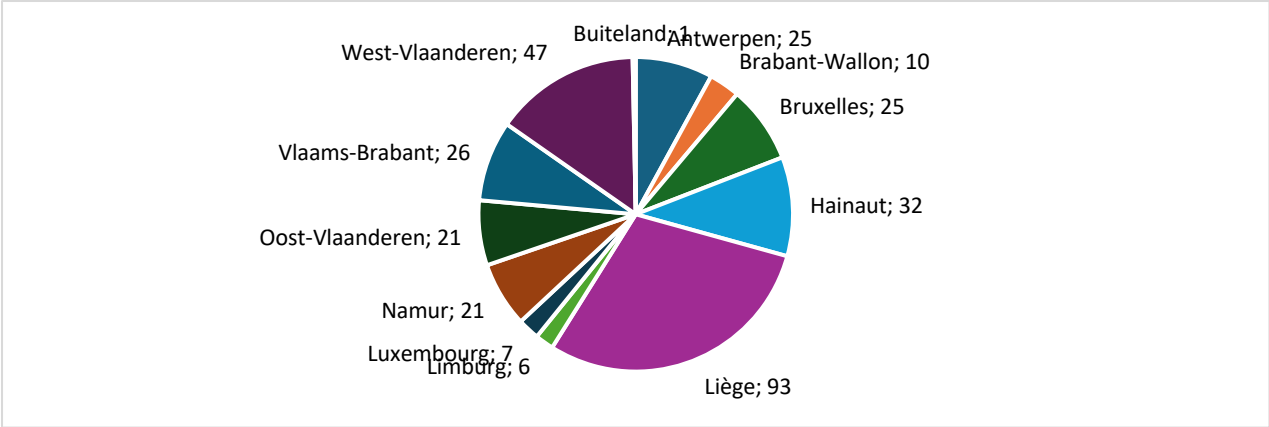
Les Lauréats venant de Wallonie restent stables avec 51.91% (51% en 2024 et 25% en 2023)

La Région bruxelloise progresse très modestement avec 7.96% des Lauréats (7% en 2024 et 4% en 2023)

(0.32% des Lauréats proviennent de l'étranger)

La région bruxelloise reste le parent pauvre et doit probablement faire l'objet d'une meilleure communication globale.





Graphique relatif aux données des AR de 2025



Communication

En 2025, les outils de communication ont subi un profond lifting pour s'adapter à la nouvelle identité de l'Institut.

Le site web

Le site web a été réécrit et repensé pour une accessibilité améliorée au visiteur.

Cette réécriture a pris beaucoup de ressources, en 2025.

Cela reste un site institutionnel, mais se veut aussi utilitaire puisque les candidats accèdent au formulaire d'inscription et aux photos de cérémonie via ce site.

C'est aussi le site qui héberge les pages consacrées au Collège Royal et à Forum des Femmes.

Les témoignages font désormais partie intégrante du site et c'est-là un a priori de communication : ce sont les Lauréat.e.s qui parlent le mieux de l'action de la reconnaissance sur leur vie professionnelle et privée.

Vu que le site web a été modifié en octobre 2025, il n'est pas possible de fournir une analyse optimale des données sur l'ensemble de l'année.

De manière générale, la communication prend une place de plus en plus importante, dans le travail de l'Institut.

Comme déjà expliqué ci-avant, la communication relative aux procédures est portée de manière plus importante par l'Institut. Avec des considérations diverses suivant les secteurs d'activité, les associations de travailleurs ou d'employeurs remplissent moins ce rôle que par le passé.

Outre la confection de folders, des courriers, de notes, l'Institut doit bâtir ses propres bases de données de diffusion (selon les secteurs), ce qui prend un temps considérable.

De même, la diffusion vers nos canaux est aujourd'hui principalement digitale (ex : distribution de la revue, informations vers les anciens Lauréat.e.s, ...) et implique la maîtrise de techniques jusque-là principalement confiées aux organisations composant les Comités organisateurs.

Enfin, l'Institut a compris la nécessité de recourir aux témoignages des Lauréats ; ce qui implique aussi de filmer, sous-titrer, diffuser.

Autant de techniques peu usitées par le passé.

Mais communiquer n'est pas seulement un choix, c'est une nécessité.

Cela entraîne des conséquences en termes de force de travail et de diversification des compétences nécessaires.

Les outils sont en place.

Il faut à présent que l'Institut élargisse sa base de diffusion vers les tiers, acteurs du monde du travail, en Belgique.

Et ce, afin d'augmenter sa notoriété et sa capacité à encourager les inscriptions de nouveaux candidats.



Les cérémonies

En 2025, 4 cérémonies ont été organisées pour 5 secteurs d'activité.

Le 12 octobre, à Bruxelles, pour le secteur « Musées – Bibliothèques – Archives ».

La cérémonie s'est déroulée au KBR et couronnait une première procédure dans ce secteur.

Nous pensons que les chiffres – encore modestes – progresseront à mesure de l'information diffusée dans le secteur.

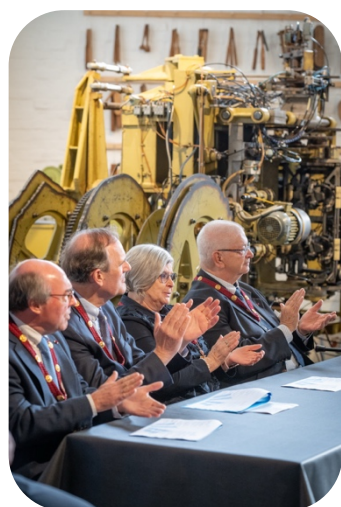


Le taux de participation à la cérémonie a été de 86% ce qui est très honorable.

Le 26 octobre, à Izegem, pour le secteur « Artisanat et commerce de détail de la Chaussure – Industrie et métiers du cuir ».

C'est au sein du musée de la Chaussure que la cérémonie a accueilli 74% des médaillés.

Une cérémonie organisée de manière conviviale par le secteur.



Le 9 novembre, à Grand-Bigard, pour le secteur « Boucherie – Charcuterie – Traiteur ».

Le secteur avait déployé d'importants moyens pour accueillir les 76% des médaillés.

La qualité de la réception n'a eu d'égale que l'émotion des participants.



Le 7 décembre, à Bruxelles, dans le grand auditoire Janson, les secteurs « CPAS » et « Personnel provincial, communal et intercommunal » étaient réunis pour une cérémonie commune.

Une logique qui sera désormais celle de l'Institut car elle correspond à une réalité régionale (en Flandres, les CPAS et les Communes ne sont plus distingués).

Le personnel CPAS était massivement présent (80% des médaillés) ; le personnel communal quant à lui était moins nombreux (58% des médaillés).

Globalement, en 2025, 74.80% des médaillés ont répondu présents lors de la cérémonie.

Ces moments restent des moments privilégiés et sont toujours riches en émotion.



Ce qui permet de rappeler que les Lauréat.e.s sont distingué.e.s par différents moyens :

- L'Arrêté royal de nomination
- La cérémonie nationale
- La remise du brevet par le Bourgmestre de leur domicile

L'Institut veut encore donner aux Lauréats la possibilité de faire état de ce titre, tout au long de la carrière professionnelle (CV, LinkedIn, ...) et veut aussi rappeler aux Employeurs chez lesquels les Lauréat.e.s travaillent qu'ils peuvent faire état de ces reconnaissances particulières dans leur propre communication (exemple : rapport d'activité, publicité, recrutement, ...)



Les brevets

Promotion 2024

Les brevets de la promotion 2024 ont été envoyés le 4 juillet 2025.

Cela concerne 197 communes (sur 567) pour 398 brevets envoyés aux Bourgmestres et Échevins des communes où sont domicilié-e-s les promu-e-s.

Les secteurs concernés sont :

- Musées – Archives – Bibliothèques
- Personnel provincial, communal et intercommunal
- Professions et métiers de l'ingénieur : Master of Science
- Boucherie - Charcuterie - Traiteur

Fin avril 2026, à l'heure d'écrire ces lignes, 104 communes ont accusés réception des brevets, soit 53% des communes concernées.



Promotion 2025

L'envoi est prévu au mois de mai 2026, les chiffres seront donc intégrés au rapport annuel de l'année prochaine.



Conclusions et perspectives

La volonté d'inscrire l'Institut dans son époque et de le mettre – plus encore – au service des travailleurs, travailleuses et employeurs de notre pays a motivé une profonde réflexion stratégique.

Le volet « identité » de cette réflexion a été diffusé en 2025.

Ce n'est pas tous les jours qu'un Institut change de nom, d'image, de véhicule visuel. En cela, l'année écoulée ne fut pas ordinaire.

C'était une nécessité.

Les défis qui sont à surmonter sont nombreux et délicats.

Des moyens financiers et humains limités ont un effet ralentisseur.

Mais ce travail de notoriété doit pouvoir être conduit par l'ensemble des partenaires dont l'Institut peut s'enorgueillir du soutien.

Alors que le contexte économique général est difficile, ce soutien est une force mobilisable exceptionnelle.

Nous sommes conscients que cela prendra un peu de temps.

Mais nous sommes conscients également que la reconnaissance du parcours professionnel de qualité est plus que jamais au cœur des débats.

La reconnaissance est un des outils que peuvent utiliser les employeurs pour valoriser et garder des travailleur.se.s de qualité.

La reconnaissance professionnelle nourrit, encourage et stimule.

Elle n'est pas vieux jeu, elle n'est pas dépassée.

Elle rayonne au-delà de la sphère restreinte du travail.

L'ambition de toucher plus de Lauréat.e.s, plus de secteurs, plus de diversité est également l'ambition de porter ce rayonnement.

Liste des membres de l'OA

à la date du 31 décembre 2025

Président

- **Robert de Mûelenaere**, Président de l'Organe d'administration et du Comité de direction.

Vice-Présidents du Conseil d'administration

- **Thierry Bodson**, Président FGTB
- **Gert Truyens**, Président CGSLB
- **An Vermorgen**, Présidente CSC

Administrateurs/Administratrices, membres du Comité de direction

- **Herwig Muyldermans** FEB, Vice-Président du Comité de direction
- **Olivier Valentin** CGSLB, Vice-Président du Comité de direction
- **Daniel Van Daele** FGTB, Vice-Président du Comité de direction
- **Mathieu Verjans** CSC, Vice-Président du Comité de direction
- **Véronique Crutzen**, Commissaire générale du Gouvernement
- **Aurore Massart**, Commissaire générale adjointe du Gouvernement

Administrateurs/Administratrices

- **Benoît Bayenet**, Président du Conseil Central de l'Économie
- **René Branders**, Président de la Fédération des Chambres de Commerce belges
- **Lode Ceysens**, Président du "Boerenbond", représente le Conseil National de l'Agriculture, représenté par Madame Isabelle Myncke
- **Caroline Cleppert**, Présidente du Conseil Supérieur des Indépendants et des PME, représentée par Madame Sabrina Leclerc *jusqu'au 31/10/2025* - **Bart Buysse** *à partir du 1/11/2025*
- **Monica De Jonghe**, Directrice générale de la Fédération des Entreprises de Belgique
- **Rudi Delarue**, Président du Conseil National du Travail
- **Fons De Potter**, Secrétaire général du Collège Royal des Doyens d'honneur du Travail
- **Karel Velle**, Secrétaire perpétuel de la « Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Schone Kunsten » *jusqu'au 31/08/2025* - **Bruno Tindemans** *à partir du 1/09/2025*
- **Didier Viviers**, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique

